



**PRÉFÈTE
DU LOT**

Liberté
Égalité
Fraternité

GRAND - FIGEAC	
09 SEP. 2022	
PUBLIÉ <input type="checkbox"/>	EXPÉDIÉ <input type="checkbox"/>
REÇU <input checked="" type="checkbox"/> 1554	AFFICHÉ <input type="checkbox"/>

02 09/09 (Procedure)
 copie - B. CAVALERIE
 - DAUH
 - *maire de Cajarc*
 Unité départementale
 de l'architecture et du patrimoine
 → A. Rollet - JP GINESTET
 STC → R. Couron (M) 23/9

Affaire suivie par : j-Christophe Taisant

Cahors, le 6 septembre 2022

Tél. : 05 65 23 07 50
 Courriel : udap.lot@culture.gouv.fr
 Réf: JCT/190
 Copie: Mme la Sous-Préfète

Vu et
 02/21/09 (L. DAUH)

Monsieur Le Président

Je vous informe de mon avis favorable sur le projet d'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la commune de Cajarc.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

L'architecte des Bâtiments de France
 le chef départemental de l'architecture
 et du patrimoine

Pierre SICARD

M Vincent LABARTHE
 35 allées Victor Hugo
 46100 FIGEAC